

La fraternité, ciment de notre société

« L'homme indépendant dit moi »

Notre société démocratique facilite l'indépendance, nous pouvons nous affirmer en tant qu'individu, faire respecter nos droits. Nous sommes protégés par la loi. C'est la voie facile du repli sur soi.

« L'homme libre dit nous »

Chaque citoyen abandonne une part de son indépendance, pour établir des règles communes qui écrivent la loi. Il refuse les inégalités, accepte les différences, protège. C'est la voie complexe du collectif, de la fraternité.

« L'homme libre, c'est la fraternité »

En démocratie, comprendre la loi, participer à son élaboration, la critiquer parfois, la respecter toujours, c'est se comporter en homme libre. L'homme libre est fraternel.

Notre devise est exigeante, complexe ; elle juxtapose trois valeurs indissociables.

La fraternité en cette période plus incertaine, plus délicate et plus difficile se révèle le ciment indispensable à notre société.

Je vous souhaite une année 2022 FRATERNELLE.

Alain Matheron
Président de la Communauté
des Communes du Diois
Inspiré par Alexandre Dumas



La transition : une approche transversale pour le Diois

La Communauté des communes s'efforce de répondre aux enjeux actuels de la transition sur l'ensemble de ses missions. Elle se met en ordre de marche autour de l'énergie, comme producteur d'énergie et plus largement comme coordonnatrice d'une politique énergie du territoire. **Côté mobilité, les élu.e.s se réjouissent du retour du train après 9 mois de travaux** sur la ligne, véritable opportunité pour la mobilité dans la vallée de la Drôme.

Au-delà, notre transition se veut globale et transversale. Sur le volet social, notre attention est de ne laisser aucun.e habitant.e en marge et de mieux répondre aux besoins, par un **dispositif intercommunal à construire**. La **transition démocratique** doit également permettre à chacun.e de mieux s'approprier les sujets et de s'exprimer, ce que nous recherchons à travers de **nouveaux formats d'échanges en proximité** (conférences territoriales, commissions ouvertes à l'ensemble des élus municipaux, agoras...).

Au niveau économique et touristique, la donne a changé et demande une approche plus innovante. Il ne s'agit plus seulement de faire venir de nouvelles entreprises ou de nouveaux visiteurs, mais d'être en capacité de les accueillir de manière qualitative. Notre soutien aux entreprises passe, par exemple, par la capacité du territoire à loger de nouveaux salariés, à proposer des services aux familles (crèches, centre de loisirs...).

La période particulière que nous vivons demande **une réflexion enrichissante**, afin de mettre en place des actions pour demain et après-demain, sans perpétuer nos réflexes mais **en acceptant une remise en question**. C'est cette démarche à laquelle nous invite la construction du PLU intercommunal qui marquera l'année 2022 à l'occasion de l'écriture du projet d'aménagement et de développement durable : *comment anticiper les enjeux et traduire dans les orientations d'urbanisme une transition ajustée et porteuse de sens ?*

L'exécutif de la CCD



EN 2022, SOYEZ LIBRES, ÉGAUX ET FRATERNELS

**Pays
Diois**

Communauté des Communes du Diois

L'équipe de la Communauté des Communes du Diois vous présente ses meilleurs vœux !



PLANIFICATION

PLUI, du diagnostic au projet

La démarche du PLUI se poursuit avec l'amorce de sa seconde phase. Dans le même temps, les conférences territoriales se saisissent des enjeux de l'énergie et des rivières/GEMAPI dont se saisira le PLUI, afin de répondre aux besoins actuels et à venir du territoire.

Le Diois, c'est :

- 86% de couvert forestier,
- 1 220 km² à très faible densité (14^{ème} interco la moins dense de France)
- 3500 ensembles "urbanisés"

Le rapport de présentation du territoire a été développé le 16 décembre dernier en conseil communautaire par les élus de la commission PLUI.

Ce document à présent validé comprend un état initial de l'environnement et un diagnostic. Il inclut les remarques qu'ont fait remonter les personnes publiques associées (services de l'État, organismes environnementaux, agence de santé,...)

En 2022, la démarche se poursuit avec la réalisation du **Projet d'aménagement et de développement durable** (PADD). Colonne vertébrale du PLUI, le PADD définit l'ossature du **projet de territoire** : il décline les **grandes orientations en matière d'aménagement** du pays Diois pour 2030, sur lesquelles s'appuiera le futur zonage.

Territoire singulier, le Diois s'inscrit cependant dans les enjeux nationaux de la gestion de l'eau, du foncier (habitat, foncier économique), ou encore de la transition énergétique. **L'écriture du projet de territoire PADD se devra d'ajuster au mieux ces enjeux au Diois.**

Des réflexions inter-commissions

La commission PLUI a débuté un travail avec l'ensemble des autres commissions thématiques intercommunales, afin de co-construire les orientations, à la recherche d'une adéquation entre les projets et les objectifs fixés. Cette démarche permet d'apporter de l'information sur le PLUI et d'anticiper sur les réglementations qu'il conviendra d'appliquer.

Suivre l'avancement du PLUI en 2022

- Fin janvier : séminaire de lancement
- Hiver/printemps : animation auprès des élus
- Printemps/été : participation citoyenne
- Fin 2022 : finalisation du PADD



Les conférences territoriales

De nouvelles rencontres des élus par anciens cantons ont permis d'aborder en détail deux thématiques d'importance. Catherine Pellini, vice-présidente à l'énergie et Pascal Baudin, vice-président à la rivière ont animé ces échanges.

Réflexions autour de l'énergie

Des solutions de production d'énergie provenant du solaire photovoltaïque, du bois ou encore de l'éolien ont été évoquées. **Chaque projet devra être concerté, afin d'organiser des retombées positives pour le territoire et les citoyens** : prix de l'électricité, rémunération de l'épargne par participation à la société coopérative citoyenne, taille des installations tenant compte des besoins locaux, du paysage et du cadre de vie... L'objectif est de devenir **Territoire à énergie positive** : diviser par deux nos consommations d'énergie et multiplier par 3 nos productions renouvelables d'ici 2040, pour produire plus que ce que nous consommons.

Endiguement, des travaux à venir

Après une phase de diagnostic, la compétence rivière et GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et préventions des inondations) va prendre corps sur les bassins de la Drôme, de l'Eygues et du Büech. Des programmes pluriannuels de travaux sont validés ou en préparation.



Le retour du train à Luc-en-Diois ▲

Brèves

MOBILITÉ

Le retour du train en fête

Après 9 mois de travaux de modernisation, la ligne Livron-sur-Drôme, Die, Aspres-sur-Buëch, a été rouverte à la circulation. Le 12 décembre dernier, une douzaine de mobilisations a été organisée afin de mettre à l'honneur l'étoile ferroviaire de Veynes. Deux cents voyageurs étaient présents en gare de Die, pour fêter le retour du train jusqu'à Luc-en-Diois.

Cet évènement a été l'occasion d'échanger entre les usagers et les collectifs Gare à nous ! et la coopérative citoyenne saillansonne, tout en réaffirmant l'importance du train et des transports en commun sur nos territoires ruraux.

EN CHIFFRES

34 km entièrement rénovés (dont 8 dans les Hautes-Alpes)
16 ouvrages confortés - 1 signalisation modernisée
74 millions d'€ de travaux portés par la SNCF Réseau, les Régions Paca et Aura, l'État et les Départements des Hautes-Alpes et de la Drôme.



La forêt dioise face au réchauffement climatique

L'avenir de la forêt est vital pour le Diois. La forêt de demain, résiliente et protectrice pour nos activités, demande un travail sur la durée qui implique l'ensemble des acteurs.

À l'initiative de l'ONF, **une journée de sensibilisation aux enjeux du réchauffement climatique sur la forêt** a été proposée aux élus du Diois. Environ quarante personnes étaient présentes, sous la houlette de Stéphane Richard, responsable de secteur à l'ONF. La matinée a été consacrée à la **visite de la forêt de la Sarcena, à Valdrôme**, afin d'observer les effets sur les peuplements. Puis l'après-midi a été l'occasion d'**un temps d'échanges avec plusieurs partenaires** : le Centre régional de la propriété forestière, l'association des communes forestières, Natura 2000 et l'association Sylv'acctes, qui finance des actions forestières vertueuses.

« Cette journée a permis de mettre des faits sur la table. Elus et techniciens ont pu constater ensemble les effets du réchauffement climatique sur la forêt. Ces effets ne font que s'emballer, avec un impact important sur les peuplements » note Stéphane Richard. Et le site de la Sarcena cumule malheureusement les problématiques :

- mortalité rapide des sapins et ce à tous les âges,
- progression du gui du sapin,
- impacts de ravageurs, comme le scolyte, insecte qui s'attaque notamment aux jeunes résineux et le sphaeropsis, champignon inféodé au pin.

« Notre crainte est de voir apparaître des zones dont la couverture forestière n'existe plus, ce qui entraînerait une forte érosion des sols » ajoute le forestier.

Face à ce constat, l'ONF aide les essences à se renouveler par de nouveaux dispositifs, en s'appuyant sur les scénarios modelisés par le GIEC pour 2070-2100. « Nous plantons de petites tâches de boisement avec des essences méditerranéennes plus résilientes, qui vont coloniser de nouveaux espaces » explique Stéphane Richard. Plusieurs chantiers sont actuellement menés en forêt domaniale et communale, afin de

préserver la forêt mosaïque de demain, que connaîtront nos petits-enfants. Les services rendus par la forêt sont et seront importants : **moins tournée vers la production, la forêt de demain aura davantage un rôle de protection**, notamment de la ressource en eau, tant en qualité qu'en quantité.



Zoom sur la forêt du Diois :

+ de 89.000 ha en forêt avec 49.700 ha en forêt privée et 39.300 ha en forêt publique

dont 15.000 ha de forêt communale bénéficiant du régime forestier (gérée par l'ONF pour le compte des communes), une forte proportion de forêt domaniale, plus que la moyenne nationale.

2 peuplements principaux : la hêtraie sapinière et les plantations de résineux (pins noirs, pins sylvestres, pins à crochets), menées jusqu'au début du XX^{ème} siècle en forêt domaniale, pour protéger les sols de l'érosion.



Interview de Dominique Vinay, vice-présidente à la forêt et à l'agriculture

Quelles sont vos missions en tant que vice-présidente à la CCD ?

J'ai en charge deux thématiques, l'agriculture et la forêt qui, bien souvent, ne vont pas l'une sans l'autre. Productrice de plantes aromatiques, je suis sensibilisée à ces problématiques et, en tant

qu'élu(e), j'ai à cœur de travailler en partenariat avec l'ensemble des acteurs concernés. Le rôle de la Communauté des communes du Diois est en effet de faire le lien avec les experts, de manière à soutenir les filières sur le territoire, grâce à un maillage efficace.

Au début de notre mandat, nous avons créé deux commissions distinctes, l'une consacrée à la forêt et l'autre à l'agriculture, de manière à mieux cibler les problématiques.

Quelles sont les perspectives pour la forêt ?

La visite animée par l'ONF auprès des

élus communaux a permis de réaliser très concrètement à quel point la forêt dioise est en danger. Autour d'un constat partagé, cette journée de sensibilisation nous pousse à agir pour préserver la forêt de demain, autant pour nos enfants et nos petits-enfants que pour la biodiversité. Nous réfléchissons également à une meilleure valorisation du bois diois pour des usages en local, comme par exemple le bois déchiqueté qui pourrait servir à nos chaufferies communales. En ce sens, la prochaine commission forêt aura lieu en partenariat avec la commission énergie.



SOCIAL

Croiser les besoins pour mieux y répondre

Dans le domaine de la petite enfance et de l'action sociale, la CCD cherche à répondre aux besoins exprimés par les familles, les habitant.e.s, les élu.e.s locaux et les professionnel.le.s. Proposition de formations et réflexion prospective illustrent cette dynamique.

Des formations sur mesure

La CCD a organisé et/ou financé trois formations aux personnes élues et professionnelles de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse. Les acteurs se sont mobilisés, avec l'envie de monter en compétence et d'améliorer l'accueil des enfants dans les différentes structures du territoire.

Une journée des professionnel.le.s de la petite enfance

Le 10 novembre dernier, 30 personnes travaillant en multi-accueil, comme assistantes maternelles ou comme ATSEM (Agent territorial spécialisé des écoles maternelles) se sont retrouvées autour de la technique de l'observation professionnelle de l'enfant avec comme intervenante Josette Serres. Cet outil permet un meilleur accueil des enfants en les observant dans diverses situations, avant d'adapter une réponse à leurs besoins. Ce temps était co-organisé par le RAM avec les associations gestionnaires des crèches.

Une formation pour le personnel périscolaire

Le 4 décembre 2021, les animateurs périscolaires et animateurs de l'Espace Social ont eu le plaisir d'échanger entre eux. L'objectif : s'outiller sur leur rôle auprès des enfants, en phase avec le respect de leurs rythmes et de leurs besoins. Cette démarche s'inscrit dans le cadre du Projet d'éducation du territoire (PEDT). Elle a été organisée par l'ESCDD et co-financée par la CCD et la CAF.

Des élu.e.s mobilisé.e.s auprès des jeunes

Déjà impliqués dans la commission jeunesse de la CCD, des élus ont souhaité disposer d'outils pour recueillir la parole des jeunes de 12 à 21 ans et avancer leur projet auprès des jeunes et des habitants, comme celui porté par la mairie de Luc-en-Diois (voir ci-contre). L'Espace Social a ainsi pu former des élus des communes de Beaumont-en-Diois, Menglon et Luc-en-Diois.

Construire un projet

« Le SDIS prévoit la construction d'un nouveau centre de secours à Luc-en-Diois. La commune a la volonté d'investir l'ancienne caserne des pompiers, afin de créer une maison des associations en lien avec les installations sportives présentes ou à créer. Ce lieu répondra aux besoins d'un maximum de personnes. Dans cette perspective, nous avons souhaité recueillir la parole des jeunes, afin de définir au mieux les aménagements intérieurs et extérieurs. C'est dans cet objectif que nous avons participé à la formation proposée aux élus. »

Jérôme Mellet, Maire de Luc-en-Diois



Une réflexion autour d'une structure sociale intercommunale

D'un diagnostic... à la traduction des besoins

Le contrat local de santé a réalisé une enquête à l'échelle du Diois, en s'associant à la démarche d'analyse des besoins sociaux du Centre communal d'action sociale (CCAS) de la ville de Die. Le questionnaire destiné aux communes, partenaires et habitants du territoire a permis de définir les besoins collectifs de la population : enfance, jeunesse, perte d'autonomie, logement, santé, situations de précarité... Son analyse s'est également nourrie des orientations des groupes de travail santé précarité, santé mentale, santé des femmes et santé des personnes âgées.

Cette analyse sera présentée le 2 février prochain aux élus et aux partenaires du territoire. Elle permettra ensuite à une commission sociale de réfléchir à la préfiguration d'une structure intercommunale mutualisée, en réponse aux besoins sociaux.

Focus

Les communes doivent répondre à certaines demandes, comme la domiciliation. Le Centre communal d'action sociale (CCAS), point d'accueil et de ressources pour les habitants d'une commune, n'est obligatoire que pour les communes de plus de 1500 habitants. Hormis la ville de Die, très peu de communes du Diois en sont dotées.

Le Centre médico-social (dispositif dépendant du Conseil départemental de la Drôme), situé à Die, est le point d'accueil sur les besoins sociaux. Il est ouvert à tous les habitants du territoire.



ÉCONOMIE

LEADER, une dynamique réussie

Le programme LEADER « Le Diois, laboratoire d'un développement économique équilibré aux sources de la Drôme » s'achève cette année, après une rallonge d'enveloppe et de temps de réalisation en 2021.

Vous avez dit LEADER ?

Créé par l'Union Européenne en 1991, LEADER (Liaison Entre les Actions de Développement de l'Economie Rurale) est un programme européen destiné à soutenir des projets «pilotes» en zones rurales.

Le Diois, fidèle au programme LEADER

Un Comité local impliqué anime le programme, selon le principe d'une stratégie locale partagée, d'un partenariat public-privé et d'une logique ascendante qui implique des acteurs locaux. Il vérifie que les projets s'inscrivent dans les axes de développement ciblés lors de la candidature.

Une équipe technique accompagne les projets et apporte son aide pour le montage et le suivi des procédures de gestion administrative et financière.

Une qualité d'écoute plébiscitée : 92 % des porteurs de projet sont prêts à déposer une nouvelle candidature.



▲ Création du Bistrot Badin à St Julien-en-Quint

Anne-Line Guironnet est vice-présidente en charge de l'animation du programme Leader : « *Mon rôle est de veiller à la bonne gestion du programme, notamment en cette phase de clôture, en lien avec la stratégie du Diois. Avoir une vision d'ensemble, animer et orienter le programme selon les règles de l'Union Européenne est très important et enrichissant. La particularité de notre comité est de travailler avec des acteurs privés, ce qui est stimulant. J'apprécie de participer au dynamisme économique du Diois et je peux observer un effet boule de neige enclenché par le programme. Sans le Leader, des projets n'auraient pas pu voir le jour, d'où son rôle essentiel en zone rurale !* ».

Un impact local fort

Le programme Leader 2014-2020 aura soutenu 95 réalisations dans le Diois, dans des domaines très variés. Si peu d'emplois directs (5,3 ETP) ont été créés, ce programme a soutenu des entreprises fortement liées au territoire, qui ont eu envie de faire travailler le tissu local. Ainsi, 54,3% des dépenses Leader ont été réalisées auprès d'entreprises dioises. Une estimation des dépenses de l'ensemble des projets Leader montre que **le secteur du bâtiment dans le Diois (construction-rénovation) aura bénéficié de plus de 4 millions d'euros à la fin du programme.**

TÉMOIGNAGES

« *Lorsque je suis arrivé dans le Diois, j'ai été accueilli et accompagné par la CCD et France Initiative. C'est rassurant d'être soutenu dans mon projet d'aménagement d'un nouveau local par une équipe qui a du recul sur mon projet et un regard bienveillant.* »

Nabil Sennane,
pharmacien à Châtillon-en-Diois

« *Un projet a été déposé auprès du GAL (Groupement d'action locale) du Diois et du Gal Vallée de la Drôme, afin de mener en partenariat le projet L'épopée Tyrex, une traversée cycliste et poétique du Diois au Val de Drôme. Ce programme de liaison entre les acteurs ruraux encourage au développement de l'innovation rurale, ce que la Gare à coulisses et le Théâtre de Die cherchent à développer* ».

Yannick Valin, codirecteur artistique de la Gare à coulisses

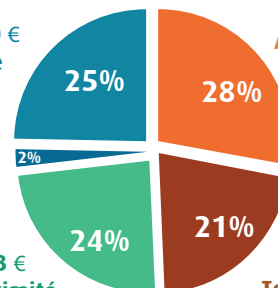
Axe 5 - 532 780 €
Animation et gestion du programme

Axe 4 - 46 370 €
Coopération :

Étude pour un train
touristique Buëch-Diois

Axe 3 - 515 453 €
Économie de proximité

Par exemple : Matériauthèque, innovation
mobilier Aire Trésor, vitrines de magasins...



Axe 1 - 601 633 €

Écosystème des entreprises,
services aux actifs, environnement
Par exemple : Espaces de co-working,
centrale photovoltaïque villageoise
AcoPREV, MAM de Recoubau...

Axe 2 - 462 492 €

Tourisme et aile de saison

Par exemple : sentier pédagogique de
Châtillon-en-Diois, auberge de Valdrôme...

LEADER 2014-2020 c'est :

95 projets

2 158 728 € d'enveloppe globale

**EN 2022,
JE FAIS DU TRI !**

| ZÉRO DÉCHET



Mes bonnes résolutions de tri en 2022

Et si en 2022 je prenais quelques bonnes résolutions côté tri, en adoptant de nouveaux gestes parmi les propositions suivantes ?

Dans le Diois, chaque habitant produit environ 200 kg d'ordures ménagères par an. Ce chiffre peut être largement réduit grâce à vos gestes, nous comptons sur vous !

Résolution n°1 : Je réduis mes déchets à la source et me mets au compostage

Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas. Alors stop aux emballages !

- Je suis vigilant.e au sur-emballage et préfère des produits peu ou pas emballés,
- Je privilégie le vrac en emportant sacs et bocaux vides pour faire mes courses.

Cette année, c'est décidé, je me mets au compostage : épiluchures et déchets de cuisine au compost réduisent de 30% le volume et le poids de mes ordures ménagères ! Alors j'achète un composteur.



Et si j'ai envie de m'investir davantage, je deviens référent d'un point de compostage collectif.

Pour cela, je contacte :
preventiondechets@paysdiois.fr
ou le standard de la CCD au 04 75 22 29 44.



Résolution n°2 : Je privilégie le réemploi et le durable

Acheter un produit d'occasion, c'est éviter qu'il soit jeté. Ainsi, je réponds autrement à mes besoins ou à mes envies.

- Je peux acheter des vêtements d'occasion, mais aussi des meubles, des objets

de décoration, de l'électro-ménager, un téléphone portable ou encore un ordinateur remis à neuf.

- Je réfléchis à la durée de vie des produits en favorisant le durable et le local.
- Je donne les vêtements dont je n'ai plus besoin.

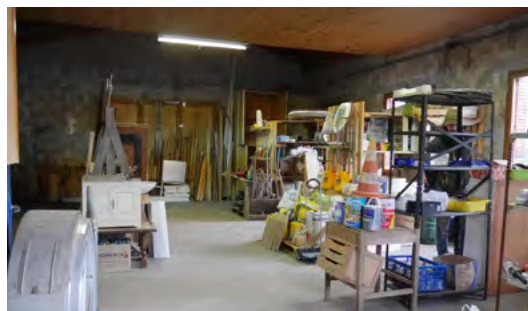
Aire Trésor à Die : 04 75 21 01 78

Les magasins de seconde main du Diois

Résolution n°3 : Je donne une seconde vie aux matériaux, aux objets ou aux meubles

La matériauthèque, c'est un lieu où je peux déposer des matériaux qui trouveront preneur ou preneuse... et trouver ce qu'il me faut pour terminer la salle de bains ou le séjour ! Deux zones de dépôt sont aussi dédiées au réemploi dans les aires de tri de Luc-en-Diois et de Menglon.

Bis Usus 148 Route de Ponet - 06 40 08 76 76 -
www.bisusus26.wixsite.com/rescieclou



Je dépose meubles et objets dont je n'ai plus l'utilité à Aire Trésor ou j'utilise les sites d'échanges et de vente spécialisés dans le Diois.

Résolution n°4 : Je suis un.e as du tri sélectif : vive la colonne jaune !

La colonne jaune, c'est mon nouveau dada ! Comme elle reçoit 100% des emballages métalliques et plastiques, je prends le pli, car bien trier = bien recycler. Je prends soin de vider le contenu des emballages sans les laver, et de les jeter un par un sans sac poubelle, en veillant à ne pas les imbriquer les uns dans les autres.

Si j'ai un doute, je consulte mon guide du tri (en ligne sur www.paysdiois.fr).

Résolution n°5 : J'emène mes cartons à l'aire de tri et de réemploi

Ne l'essaie pas de passer mon carton en force dans la colonne bleue, au risque d'abîmer le mécanisme et de surcharger les camions. La seconde vie de mon carton passe par l'aire de tri et de réemploi la plus proche.



a
AMIANTE

Le dépôt se fait chaque 1^{er} vendredi du mois sur rendez-vous au 04 58 17 44 68.

Pendant les travaux de l'aire de tri de Die, c'est sur le site de Luc-en-Diois que je serai accueilli.e.



CULTURE

Bienvenue à la médiathèque

Lieu culturel de proximité, la médiathèque départementale Diois-Vercors poursuit l'accueil du public et l'accompagnement des bibliothèques de village. La CCD soutient financièrement cette structure incontournable du Diois, qui œuvre sur l'ensemble du territoire auprès des habitants, des scolaires, des associations...

Interview de Séverine Gervy, directrice de la médiathèque

En quoi la médiathèque est-elle un lieu d'échange primordial ?

Toutes les bibliothèques françaises sont touchées par la crise sanitaire, avec une baisse de fréquentation de 30%. Entre confinements et pass sanitaire, **les habitants ont perdu l'habitude de passer par la médiathèque sur leur chemin.** Cette perte de régularité se renforce encore à Die, puisque nous n'avons bénéficié que de 6 mois entre la réouverture après travaux en septembre 2019 et le confinement de mars 2020. Dommage, car **la « nouvelle » médiathèque a très vite reconquis ses habitués et acquis de nouveaux usagers !** Malgré ces freins, nous encourageons les habitants à venir et revenir, car **la médiathèque ne propose pas que des livres sur des étagères** : c'est aussi un lieu de vie, d'échange, de partage que l'équipe a à cœur de faire vivre.

La médiathèque décline également des ressources en ligne, lesquelles ?

En 2017, le réseau des médiathèques départementales a obtenu **le label Bibliothèques numériques de référence**, par volonté départementale de développer le numérique. Tablettes et liseuses sont à disposition, avec l'appui du personnel formé en ce sens. **Chaque abonné.e dispose d'une offre numérique à consulter à la**

maison : de nombreux livres numériques, plus de 300 titres de presse, plus de 6000 films, séries ou documentaires, de la musique et des concerts. Moins connues, des formations en ligne et des activités jeunesse sont aussi proposées. Nous cherchons à jouer sur **la complémentarité** entre des documents « physiques » à emprunter à la médiathèque et des ressources numériques de qualité.



Quel réseau tissez-vous avec les acteurs du territoire ?

Le Diois bouillonne au niveau culturel ! Faire des liens entre les structures culturelles que sont le théâtre, le cinéma, la librairie fait donc sens. Nous cherchons une fluidité dans nos programmes, ce qui permet de créer des événements croisés qui s'enrichissent. Par exemple, le 22 janvier dernier, nous avons co-animé *La nuit de la lecture* avec la librairie Mosaïque, autour d'un concert à la médiathèque suivi de lecture à la librairie.



Repères

L'action de la médiathèque départementale Diois-Vercors se décline en 2 volets.

L'accueil du public

- 25h d'ouverture par semaine
- 2300 inscrits
- 57000 documents en prêts
- 20% de taux d'adhésion (moyenne nationale : 17%)
- 1 programme d'animation bimestriel

L'accompagnement des bibliothèques municipales

L'équipe de la médiathèque apporte conseil, formation et prêt aux équipes bénévoles.

- 5 bibliothèques : Châtillon-en-Diois, Luc-en-Diois, Lus-la-Croix-Haute, La Motte-Chalancon, Vercheny,
- 1 médiathèque : La Chapelle-en-Vercors
- 5 points lecture : Barnave, Beaurières, Lesches-en-Diois, Saint-Nazaire-le-Désert et à Châtillon-en-Diois.

La CCD participe à hauteur de 57 000 €. Cela représente 10 % du budget de fonctionnement de la médiathèque.



Comment s'abonner ?

- inscription sur place avec une carte d'identité,
- gratuit jusqu'à 18 ans,
- gratuit sur justificatif pour les bénéficiaires de minima sociaux,
- adhésion annuelle de 10 euros



par l'équipe de la médiathèque

Documentaire : *Vivre et penser dans l'incertitude* de Jean-Paul Jouary

L'auteur propose de (re)découvrir les idées des grands philosophes à travers des grandes thématiques (la laïcité, la démocratie, le féminisme, l'éthique, la liberté...) qui résonnent dans notre société contemporaine.

Album jeunesse : *Nuit étoilée* de Jimmy Liao

Enfermée dans sa bulle de solitude, l'héroïne de ce récit ne parvient pas à trouver sa place. Un magnifique album d'une grande sensibilité





Neige sur l'étang de Beaumont-en-Diois @IAllemand



Communauté des Communes du Diois
42 Rue Camille Buffardel
BP 41
26 150 DIE

Contact
04 75 22 29 44
contact@paysdiois.fr

Ouverture
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à
17h30 sauf le vendredi fermeture à 17h

*L'Intercom' info est disponible en téléchargement sur www.paysdiois.fr
Vous trouverez également sur le site les informations concernant les
horaires de aires de tri et de réemploi, les comptes rendus des assem-
blées et toute l'actualité de la Communauté des Communes du Diois.*

Suivez notre actualité sur Facebook [Com.Com.PaysDiois](https://www.facebook.com/Com.Com.PaysDiois) 

Crédit Photos : CCD, @isaAllemand, @Médiathèque Diois-Vercors, @Slc, @pixn'grain
Rédaction : Jeanne Aimé-Sintès 04 75 22 03 66
Réalisation graphique, infographie : Isa Allemand - CCD
Relecture : Olivier Fortin, ML Pujol - CCD
Impression : Imprimerie Coopérative des Sucs - Siren 822 051 77 sur papier Couché Recyclé Satin - Cyclus Silk 130g
Directeur de publication : Alain Matheron - Dépôt légal à parution - ISSN 1764-6650
n° 54 - Tirage 6400 exemplaires - distribution toutes boîtes MediaPost